



Projet de regroupement des zones de remplacement : SUD éducation 80 dénonce une attaque contre les droits des personnels.

Le rectorat de l'académie d'Amiens semble décidé de mettre fin au périmètre actuel des zones de remplacement (Z.R.) sur lesquelles les enseignant-e-s T.Z.R. étaient affectées.

À la place, des zones couvrant un département entier seront créées. Concrètement, cela signifie que les T.Z.R. pourraient être affecté-e-s n'importe où dans le département. Pour les disciplines à faible effectif, le rectorat essaie même d'imposer des zones couvrant l'académie entière.

Il s'agit d'une dégradation importante des conditions de travail des TZR. Les personnels seront amenés à multiplier les déplacements, ce qui accroît d'autant leur fatigue et leur risque d'avoir un accident de trajet. SUD éducation rappelle aux personnels que rien ne les oblige à utiliser leur véhicule personnel pour se rendre sur les lieux d'une affectation. Il revient à l'administration de permettre aux TZR de s'y rendre par un moyen de transport public depuis leur établissement de rattachement administratif ou leur domicile personnel.

SUD éducation 80 exige l'abandon du projet de fusion des ZR, et revendique la fin des affectations hors-zone.

Contacts :

- 3-5 rue Jean Godris, 80000 AMIENS
- Téléphone : 06 07 05 76 67
- E-mail : somme@sudeducation.org
- Permanences le jeudi après-midi
- Facebook : Sud éducation Somme - 80